Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8170633
Centre d'intérêt: 08

Amyot, Michel, 1943-.

Quelques réflexions sur les statistiques de l'enseignement / Michel Amyot ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, Démographie scolaire. -- [Québec] : La Direction, 1975.
16 f. ; 28 cm. -- (Document de travail / Service de la démographie scolaire du Québec ; 9.24)

Cote Dewey: 370.9714'00212/A531q Cote LC: L/222/.03

Descripteur(s): *Population étudiante *Planification scolaire *Statistique *Statistiques *Démographie *Banque de données

Identificateur(s) de sujet: *Fichier informatisé

Ce texte de 1975 fait état des lacunes nombreuses qui affectent les statistiques de l'enseignement (données peu fiables, problèmes de mise sur fichier, retards dans la publication et la disponibilité des données) et de leurs incidences sur maints aspects de la gestion du MEQ: l'établissement des budgets, les programmes d'immobilisations, les prévisions de personnels, l'élaboration de politiques scolaires, etc.

La solution proposée est de confier à une seule unité administrative la tâche de recueillir toutes les statistiques nécessaires au MEQ. Cette unité, qui utiliserait SIMEQ mais n'en serait pas dépendante, aurait pour seule tâche l'établissement de statistiques. Il faudra bien sûr qu'elle reçoive le concours des autres unités pour certaines étapes de son travail (la définition des besoins, par exemple) et qu'elle dispose de ressources humaines accrues.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170633

Ministère de l'Education
Direction générale de la planification

Démographie scolaire
Document de travail D.T 9.24

Quelques réflexions sur les statistiques de l'enseignement

Michel Amyot

Octobre 1975

E D U Q 8170633

Ministère de l'Education
Direction générale de la planification

Démographie scolaire
Document de travail D.T. 9.24

Quelques réflexions sur les statistiques de l'enseignement

Service de la démographie scolaire

Octobre 1975 Michel Amyot

DIFFUSION LIMITEE

Ministère de l'Education
Direction générale de la planification

Démographie scolaire
Document de travail

D.T. 9.24

Quelques réflexions sur les statistiques de l'enseignement

Michel Amyot

Octobre 1975

Quelques réflexions sur les statistiques de l'enseignement

L'importance des statistiques de l'enseignement n'est pas à démontrer. N'est pas démontrer non plus que si statistiques il y a elles devraient se rapprocher le plus possible de la réalité, c'est-à-dire être fiables, cohérentes et surtout être disponibles et accessibles. L'absence complète ou partielle de ces critères rend difficile sinon impossible l'analyse des données, l'évaluation quantitative du système d'enseignement, la préparation de prévisions, etc.

A) Situation actuelle des statistiques au M.E.Q.

1- Sont-elles représentatives de la réalité?

On voudrait croire que oui, mais on ne peut le dire avec assurance. Il n'existe actuellement aucun mécanisme qui permet de mesurer une marge d'erreur dans les statistiques recueillies. On n'a aucun moyen de vérifier si les déclarations des C.S. son conformes à la réalité. Et pourtant les subventions aux commissions scolaires sont basées sur ces déclarations. Pis encore, lorsque les données issues de deux sources sont contradictoires - "Sommaire école" et "fiche individuelle des étudiants" (c'est la même chose pour les personnels), il n'existe

pas de mécanisme qui aurait pour objectif de les concilier. Nous sommes donc en présence de deux données incohérentes, parfois de plusieurs.

On peut parler de marge d'erreur dans les données recueillies, mais on doit aussi mentionner qu'il existe encore trop de cas où des formulaires ne sont pas retournés au M.E.Q. Il faut alors déplorer le peu d'attention qu'apportent à ce problème les responsables de la cueillette, notamment lorsqu'il s'agit d'institutions privées.

Il serait pourtant relativement facile de corriger cette situation. Mentionnons, à titre d'exemples:

1) accroissement et amélioration des relations avec les répondants et campagne de sensibilisation à la question statistique;
2) mise sur pied d'un groupe chargé de vérifier, par échantillonnage, la véracité des informations reçues;
3) mise sur pied d'un système de retransmission des données, une fois compilées, à chacun des répondants;
4) sensibilisation du personnel responsable de ces opérations au M.E.Q., sur l'utilisation des données statistiques dans les différentes directions générales.

En fait, nous convenons que la définition des besoins statistiques est relativement bien faite. Bien que l'on doive déplorer la perte de certaines questions au cours de ces dernières années dans le formulaire individuel de l'élève et l'accroissement théoriquement injustifié des questions dans le formulaire "sommaire école", les formulaires actuels recueillent bien les informations statistiques requises. Par ailleurs, la mécanique qui devrait servir à répondre aux besoins que nous avons fait défaut. Elle fait défaut au niveau de la cueillette, nous venons de le voir; elle fait aussi défaut au niveau de la mise sur fichier des informations et surtout au niveau de leur publication et de leur mise en disponibilité. Détaillons brièvement chacun de ces points.

2- <u>La mise sur fichier</u>

Les aspects techniques de la mise sur fichier ne relèvent pas de notre compétence. Nous ne nous y attarderons pas. Cependant, il faut que cette opération se fasse en conformité avec les formulaires reçus, avec les codifications pré-établies d'écoles ou d'organismes, avec une codification qui permette facilement une comparaison dans le temps et dans l'espace et une "sortie" facile et rapide des informations.

A notre avis et après moult expériences, nous croyons pouvoir affirmer qu'il y a place pour une très grande amélioration de ce côté.

L'expérience et l'utilisation des données, notamment celles tirées du "sommaire école", montrent que la mise sur fichier n'est pas toujours conforme aux formulaires. Ainsi, et c'est là le cas le plus inadmissible, des formulaires reçus n'apparaissent pas aux fichiers. Lorsque ces cas sont observés et soumis aux responsables, ceux-ci refusent d'y donner suite et de compléter les fichiers sous prétexte qu'ils sont "fermés" c'est-à-dire qu'il est trop tard pour y apporter des ajouts. A notre avis cette conception de la cueillette des informations, est inadmissible, étant donné que ces fichiers servent à la gestion du Ministère d'une façon tantôt directe (subventions) tantôt indirect (préparation de prévisions pour des fins de gestion). Ajoutons, sans insister, les erreurs qu'on décèle régulièrement dans ces fichiers: écoles qui sont fermées, mais qui dans le fichier sont considérées comme ouvertes, écoles classées dans une mauvaise commission scolaire etc.

En ce qui a trait à la codification, nous noterons simplement le chaos dans lequel se trouve les informations liées à la formation ou aux tâches des personnels. Notons également

qu'une information aussi importante que le lieu de résidence des étudiants ne peut être traitée malgré d'innombrables demandes en ce sens.

Bref, ce qu'il faut déplorer ici c'est un manque de rigueur, une insouciance vis-à-vis de l'utilisation ultérieure des données.

3- Publication et mise en disponibilité des données

S'il est important de recueillir des informations, de les valider, de les inscrire sur fichier, etc., est-il nécessaire de souligner que, pour que ces opérations soient utiles, il faut que les statistiques soient d'une part publiées et d'autre part mises en disponibilité pour ceux qui ne trouvent pas toute l'information voulue dans les cahiers publiés.

A notre avis, le mécanisme de publication est tout à fait inefficace, tant par son contenu que par le délai qui sépare cueillette et publication. La mise en disponibilité aussi est insuffisante à cause des délais dans le montage des fichiers - fichiers validés et fichiers définitifs - et surtout à cause de l'absence de service permettant d'extraire des fichiers les données dont on a besoin. Ainsi une demande de statistiques faites aux personnes responsables ne reçoit à peu près jamais une réponse rapide(1) et/ou dans les délais requis par

---

(1) Sauf si nous avons obtenu une priorité d'un sous-ministre.

l'utilisateur. Des délais supérieurs à une année ne sont pas rares.

3.1 Les publications

Les statistiques officielles du M.E.Q. se retrouvent dans trois publications:

Clientèles scolaires (1971-72)

Personnels de l'enseignement (1970-71)

Statistiques financières de l'éducation (1971-72)

Entre parenthèses, nous avons indiqué la dernière année pour laquelle ces publications sont disponibles. Pour les clientèles et les statistiques financières, le retard est de trois ans, alors qu'il est de quatre ans pour les personnels.

Ces retards sont, à notre avis, beaucoup trop considérables. Si on pouvait pallier ces retards par des productions spéciales, ce serait un moindre mal. Mais tel n'est malheureusement pas le cas, à moins de circonstances particulières et après avoir déployé des énergies considérables.

Si la qualité de la publication pouvait expliquer ces retards, ce serait encore là un moindre mal. Ce n'est malheureusement pas ce qui arrive. Dans nombre de cas, les publications ne satisfont pas les besoins des utilisateurs, du moins ceux du M.E.Q., car bien souvent les définitions retenues ne correspondent pas à celles utilisées dans la gestion quotidienne

(exemple: les régions administratives, réseaux public et privé, etc.); de plus le recoupement des variables y est insuffisant. Il faut que les utilisateurs du M.E.Q., recourent à des demandes spéciales et donc s'astreingnent à passer par un dédale de procédures, des délais innombrables, etc.

Deux autres publications présentent aussi des données statistiques notamment sur les clientèles. Ce sont:

Répertoire des organismes et des écoles (1974-75)

Clientèles scolaires (1974-75)

Ces publications ont le grand avantage de paraître au cours de l'année scolaire pour laquelle elles présentent des données. Cependant, des délais dans la rentrée des formulaires obligent les responsables de ces publications à y insérer des informations de l'année précédente ou de signaler plusieurs absences de données.

Egalement, il faut souligner que ces données sont tirées des formulaires sommaires et qu'ainsi elles ne sont pas considérées comme les statistiques officielles et surtout elles ne présentent pas les variables permettant de procéder à une analyse détaillée de la réalité statistique éducative de l'année. Bref, ces publications présentent des données sommaires et préliminaires. Leur utilisation est donc très limitée. Malheureusement, trop d'énergies y sont consacrées par rapport à celles déployées, ou non déployées, pour les publications officielles et/ou aux fichiers qui serviront à préparer ces publications.

3.2 Mise en disponibilité des données

Le retard dans les publications et l'insuffisance de leur contenu devraient être compensés par un service aux utilisateurs qui permette de réduire les délais et d'obtenir des réponses aux questions posées. Il faut malheureusement convenir que ce service ne peut répondre et n'a pu répondre aux attentes des utilisateurs.

On se bute ici à l'un des principaux problèmes liés aux statistiques de l'enseignement, soit la quasi-impossibilité de "sortir" des fichiers les données qui y ont été stockées (il faut plus que les "sortir", il faut que les tableaux produits soient de bonne qualité, répondent aux besoins formulés, que le tout se fasse dans les meilleurs délais).

B) Conséquences

Par quelques exemples seulement on tente ici de montrer les conséquences de cette situation plutôt confuse des statistiques de l'enseignement. On laisse aux économistes le soin d'en signaler les lacunes dans leurs dossiers.

1) Sur les budgets

Les chiffres de la clientèle sont une donnée fondamentale pour déterminer les budgets du M.E.Q. et des organismes d'enseignement. Actuellement, on perçoit des différences importantes entre les données de clientèles inscrites sur deux formulaires, soit: le Sommaire statistique de l'école et le Dossier

individuel de l'élève. Le premier formulaire sert pour payer les subventions aux C.S. et aux institutions privées. Ces chiffres sont, dans presque tous les cas, plus élevés que ceux obtenus par la sommation des dossiers individuels.

Ces différences sont surtout marquées au niveau secondaire, où elles varient de 5 à 10% quand ce n'est pas davantage, et au niveau de l'enfance inadaptée. Dans ce dernier cas, les différences sont énormes. Il faut remarquer également que les données des C.S., pour l'enfance inadaptée, inscrites dans les questionnaires du C.D.I. (comité directeur des immobilisations), sont très différentes et dans la majorité des cas très inférieures à celles qu'on retrouve dans le "sommaire école".

Bref, les différences entre ces deux sources sont loin d'être négligeables. Financièrement, elles représentent des sommes qui seraient très intéressantes à évaluer. Sur l'élaboration des prévisions, ces différences sont importantes, car selon que l'on utilise l'une ou l'autre source les résultats varieront inévitablement. A notre avis, le formulaire Sommaire devrait disparaître. Ainsi le M.E.Q. pourrait consacrer ses énergies à cueillir, valider et publier les données tirées d'une seule source.

2- Sur les immobilisations

Un des facteurs déterminant la construction d'une école est l'évolution de la clientèle scolaire au cours des années à

venir. L'élaboration des prévisions de clientèles pour fins d'immobilisations se fait actuellement à partir des inscriptions des dernières années telles que mentionnées dans les sommaires statistiques de l'école. Or, pour le niveau secondaire et l'enfance inadaptée, ce formulaire renferme, on l'a vu, des données qui en général sont de 5 à 10% plus élevées que celles du dossier individuel de l'élève. Les prévisions obtenues par les données des sommaires sont donc différentes et certainement plus élevées que celles qu'on obtiendrait si les données de base utilisées provenaient des dossiers individuels. La détermination du nombre de places/élèves nécessaires en 1985 s'en trouve donc faussée d'autant.

On peut indiquer, à titre d'exemple, qu'au cours des derniers mois, deux projets de construction d'école polyvalente auraient pu voir leur avenir modifié si l'on avait utilisé pour fins de prévisions les données des dossiers individuels. En effet, dans les deux cas, le nombre de places/élèves additionnelles demandées était égal à la différence entre le nombre d'élèves inscrits selon le sommaire école et celui du dossier individuel, soit 1,500.

3- Sur les prévisions de personnels

L'absence de données publiées depuis 1970-71, jointe aux difficultés d'obtenir des compilations spéciales, entraînent des délais considérables dans l'analyse des caractéristiques et de leur évolution. C'est ainsi, par exemple, que la

dernière étude de la mobilité - entrée et sortie de la profession - est fonction des données de la fin des années 60 et de la période 70-71, 71-72. Les prévisions de besoins en maîtres s'appuient donc sur une observation qui, sans être périmée, mériterait d'être mise à jour.(1).

Par ailleurs, dans l'état actuel des données, il est à peu près impensable de préparer des prévisions de besoins en maîtres suivant les matières enseignées, de même que de mettre en relation matière enseignée et qualification du personnel.(1).

4- Sur l'évaluation de certaines politiques

Mentionnons quelques exemples:

a) L'évaluation de la politique de régionalisation des options professionnelles au secondaire nécessite la mise en relation du lieu de résidence et du lieu de fréquentation scolaire de l'étudiant. La première information, si elle est transmise au M.E.Q., ne peut être traitée actuellement (et ce malgré des demandes renouvellées depuis cinq ans)(2).

b) L'absence de données sur les caractéristiques socio-économiques des parents (scolarité, salaire, emploi) empêche de mettre en relation les variables de "réussite scolaire" et de "niveau de vie". Ces informations ne seraient sûrement pas

---

(1) Des informations sur ces deux sujets permettraient au Gouvernement d'avoir en main un dossier beaucoup plus "solide" quant à la question de la sécurité d'emploi des enseignants.

(2) Ces informations sur les adresses des étudiants sont de plus en plus nécessaires dans les études démographiques des projets d'immobilisation..

négligeables dans le cadre de la mise en vigueur de politiques pour les milieux défavorisés.

c) Il est bien certain que dans le cadre de la décentralisation et d'un accroissement de l'évaluation des programmes, des politiques etc., il faudra ajuster en conséquence les statistiques et leur traitement. Il est donc de première importance de mettre sur pied un groupe de travail qui aura pour objectif de définir les besoins d'informations statistiques (pas seulement celles liées aux clientèles, personnels, population et équipement) liées à la décentralisation et à une planification régionale et nationale de l'enseignement. Ce groupe de travail devrait aussi se pencher sur les moyens de recueillir ces informations, de les compiler et de les rendre disponibles aux divers instances, soit locale, soit régionale ou nationale.

d) L'absence de données valables et cohérentes concernant la langue maternelle et la langue d'enseignement nous place dans une situation fort inconfortable lorsque vient le moment d'étudier les effets de la Loi 22[1].

e) Signalons également que le retard dans la publication des données empêche de connaître l'évolution du niveau de scolarisation

---

(1) Cette situation est d'autant plus déplorable que certaines commissions scolaires, dont la C.E.C.M., n'hésitent pas à nous dire de ne pas utiliser les données qu'elles ont transmises au M.E.Q. car elles ne sont pas exactes. Voir à cet effet les notes de service à MM. Pierre Parent et Jean-Claude Lebel suite à l'analyse du document de la C.E.C.M. concernant les résultats de l'analyse des données de l'inscription du 1er mars 1975.

des jeunes au cours des années récentes. Ainsi il est impossible de connaître les taux de scolarisation par âge et par sexe depuis 1971-72. Ces indicateurs du niveau de scolarisation seraient fort importants dans le cadre des études actuellement menées sur le niveau collégial (Rapport Nadeau et ses suites).

f) Il faudrait enfin souligner que l'absence à peu près totale de données - tant pour les clientèles que les personnels - concernant le niveau universitaire nous place dans une situation plutôt inconfortable lorsque vient le moment d'évaluer l'état de la scolarisation universitaire, de prévoir à court, moyen et long terme ces clientèles et personnels. Il faut bien le dire, actuellement, le niveau universitaire, est le meilleur exemple d'un état de sous-développement à peu près total au plan de l'information statistique.

C) Vers une solution?

On est forcé de constater qu'actuellement à peu près toutes les unités administratives du M.E.Q. recueillent et compilent des informations statistiques se rapportant aux clientèles et aux personnels(1). Souvent ces cueillettes font double emploi;

---

(1) L'exemple le plus récent de cette absence de planification et de coopération (qu'on pourrait assimiler à de la mauvaise volonté) provient du service de l'enseignement privé qui a envoyé aux organismes privés un questionnaire qui reprend presque totalement les informations demandées via le "formulaire sommaire école" et le formulaire personnel. Il aurait été pourtant si

rarement, elles sont informatisées et/ou rendues disponibles aux autres unités administratives. Ce très grand morcellement de la cueillette et de la compilation des statistiques et les conséquences fâcheuses que cela implique font suite, à notre avis, à une absence de mandat au sein d'une unité administrative en matière de statistique.

Cette unité administrative ne devrait avoir qu'un seul objectif, soit fournir aux diverses unités administratives du M.E.Q. toutes les statistiques (cela déborde les clientèles et les personnels) nécessaires à la gestion et à la planification du système d'éducation.

---

simple et si rentable pour le M.E.Q. et pour les statistiques que le S.G.E.P. collabore avec le SIMEQ plutôt que de réaliser une opération coûteuse et surtout "dommageable" à l'opération officielle de cueillette de l'information et à l'image du M.E.Q.. On pourrait ajouter comme autre exemple, les formulaires concernant l'application de l'article 40 de la Loi 22. Ces formulaires et la cueillette des informations sont sous la responsabilité de la D.G.E.E.S. Si la cueillette et la définition du contenu du formulaire avaient été réalisés au moins conjointement avec les responsables des statistiques au M.E.Q., il aurait fort probablement été possible de comparer ces données avec celles recueillies via les formulaires officiels du 30 septembre de chaque année. Malheureusement cela n'a pas été fait. Il sera donc très difficile de tirer de cet amoncellement de données une analyse valable.

Pour atteindre cet objectif, cette unité, ce service de la statistique devrait, par exemple, utiliser les services informatiques du SIMEQ, et non en être partie intégrante. En effet, il faut dissocier informatique et statistique. Le premier ne devrait être que "l'hardware" du second; il est au service de la statistique et non l'inverse. Ce hardware ne devrait être que l'exécutant des besoins transmis par le Service de la statistique.

Ces deux services devraient être sous la direction du sous-ministre responsable de la planification et de la programmation.

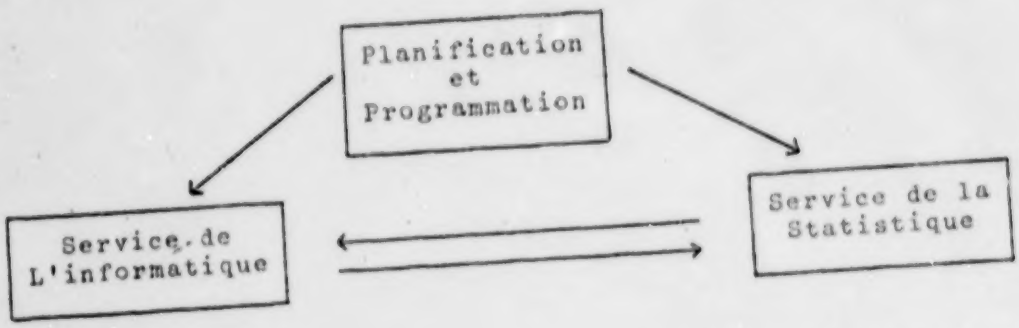

Bref, une solution aux problèmes des statistiques n'est possible que si l'on confie la responsabilité à une seule unité administrative:

- que si cette unité n'a que cette seule responsabilité;

- que si les autres unités acceptent de collaborer et participer à des étapes importantes comme, la définition des besoins;
- que si le ministère accroît l'importance qu'il attache aux statistiques et fournit les moyens pour forcer la collaboration des irréductibles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du M.E.Q.;
- que si l'on accorde à ce service des ressources humaines proportionnelles, en qualité et en quantité, à ses responsabilités.

Un prochain document exposera ce que pourrait être ce service de la statistique.

Michel Amyot
septembre 1975